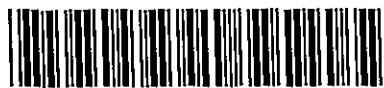




Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15116705

TRIBUNAL DE COMMERCE

31-07-2015

N° Greffe

N° d'entreprise : 0462.380.885

Dénomination (en entier) : FACYBEL

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Buissons aux Loups bus 6 , 1400 Nivelles, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Extrait de l'acte de décharge de gestion -administrateurs; Extrait de l'acte de révocation -administrateurs; Extrait de l'acte de nomination -administrateurs

Texte :

FACYBEL SA

Buissons aux Loups boîte 6B

1400 Nivelles

N° d'entreprise BE 0462.380.885

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES

TENUE LE 28/05/2015 AU SIEGE DE LA SOCIETE

Bureau

La séance est ouverte à 18:00 heures sous la présidence de monsieur DJIERDJIAN Tigrane, avec l'assistance de monsieur FIEVET David en qualité de secrétaire et de monsieur WANDELS Marc en qualité de scrutateur.

Le Président constate que tous les actionnaires sont représentés conformément à la liste de présence ci-annexée. L'Assemblée peut dès lors valablement délibérer et statuer.

Composition de l'Assemblée

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter a personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.

Sont présents ou représentés, les actionnaires dont les noms et prénoms sont mentionnés dans la liste de présence, ainsi que le nombre d'actions pour lequel ils participent à l'Assemblée et, le cas échéant, les noms et prénoms de leurs mandataires éventuels. Cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, est clôturée et signée par le bureau et est annexée au présent procès-verbal, avec les procurations des personnes représentées.

Communication du président

I. La présente Assemblée a été convoquée pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

- Nomination Administrateur délégué : Monsieur Wandels Marc
- Révocation Administrateur délégué : DF-I MANAGEMENT SPRL représentée par Monsieur Fievet David

II. Tous les actionnaires sont présents ou valablement représentés, la justification des formalités de convocation est superflue

III. Chaque action donne droit à une voix

Constatation que l'Assemblée est valablement constituée

Les déclarations préalables du président sont approuvées par l'Assemblée. Celle-ci constate qu'elle a été valablement constituée et qu'elle est habilitée à délibérer et à se prononcer sur l'ordre du jour précité.

Traitement de l'ordre du jour

L'Assemblée prend les décisions suivantes :

1e décision :

L'Assemblée se prononce sur la nomination de Marc WANDELS en tant

qu'Administrateur délégué pour une période de six ans à dater du
01/06/2015.

La nomination d'administrateur délégué de Marc WANDELS est
approuvée à l'unanimité.

Le mandat sera exercé à titre rémunéré.

2e décision:

L'Assemblée se prononce sur la révocation de DF-I MANAGEMENT SPRL
représenté par monsieur FIEVET David.

La révocation d'administrateur délégué de DF-I MANAGEMENT SPRL
représentée par monsieur FIEVET David est approuvée à l'unanimité.

3e décision :

L'Assemblée donne décharge à DF-I MANAGEMENT SPRL représentée par
monsieur FIEVET David pour son mandat entre le 01/1/2015 et le
31/5/2015

L'ordre du jour étant épuisé et aucun actionnaire ne demandant la parole,
l'Assemblée est clôturée à 19:00 heures.

Fait à Nivelles le 28/05/2015

Le Président, Djierdjian Tigrane

Le Secrétaire, Fievet David

Le scrutateur, Wandels Marc